

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00010 Numéro SIREN : 871 500 104 Nom ou dénomination : HENDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005590

HENDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.317,89 Euros
Siège social : La Gardeloupe
56700 HENNEBONT
871 500 104 R.C.S. LORIENT

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2019

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Bilan Actif

		31/01/2019			31/01/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	232 556	218 070	14 486	12 163
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	867 170	10 489	856 680	859 565
	Constructions	12 113 844	9 859 411	2 254 434	2 929 923
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 101 702	4 753 425	1 348 277	1 330 911
	Autres immobilisations corporelles	1 016 459	900 539	115 920	125 720
	Immobilisations en cours	195 508		195 508	127 399
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	910 001		910 001	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 923 146		1 923 146	1 913 586
	Prêts	962 631		962 631	1 175 647
	Autres immobilisations financières	15 201		15 201	15 201
TOTAL (II)		24 495 659	15 741 935	8 753 724	8 647 555
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	59 871		59 871	54 046
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 256 192	131 227	7 124 965	7 557 590
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	547 782	1 410	546 372	275 427
	Autres créances	3 188 960		3 188 960	3 645 022
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 191 314		3 191 314	3 191 314
	DISPONIBILITES	128 647		128 647	312 714
	Charges constatées d'avance	173 938		173 938	147 064
	TOTAL (III)	14 546 703	132 636	14 414 066	15 183 177
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		39 042 362	15 874 571	23 167 791	23 830 732
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				977 832	1 190 848
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/01/2019	31/01/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	39 318	39 318
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 895 940	1 895 940
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 932	3 932
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 754 310	6 353 590
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 566 604	2 400 720
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		10 260 103	10 693 500
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	116 300	111 300
	Provisions pour charges		
Total des provisions		116 300	111 300
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 875 141	2 770 827
	Emprunts et dettes financières divers	754 652	840 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 485 158	5 331 572
	Dettes fiscales et sociales	3 068 321	3 543 671
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000	
	Autres dettes	1 593 116	539 202
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		12 791 388	13 025 932
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 167 791	23 830 732
Total du bilan en centimes		23 167 790,89	23 830 731,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		11 116 037	10 868 845
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		717 928	12 626

Etats financiers au 31/01/2019

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2019	31/01/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	94 785 825		94 785 825	92 400 288
	Production vendue (Biens)	39 616		39 616	72 323
	Production vendue (Services et Travaux)	1 308 057		1 308 057	1 315 956
	Montant net du chiffre d'affaires	96 133 498		96 133 498	93 788 567
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			48 452	106 812
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			154 651	113 250
	Autres produits			18 409	31 494
	Total des produits d'exploitation (1)			96 355 009	94 040 122
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			74 738 551	72 341 469
	Variation de stock			456 049	17 172
	Achats de matières et autres approvisionnements			227 872	206 833
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 484 186	6 280 129
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 421 169	1 332 677
	Salaires et traitements			7 211 944	7 342 767
	Charges sociales du personnel			2 545 667	2 610 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 132 363	1 159 229
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			132 636	154 651
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			5 000	
	Autres charges			13 529	10 781
	Total des charges d'exploitation (2)			94 368 966	91 456 133
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 986 044	2 583 990

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2019	31/01/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 986 044	2 583 990
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	32 586	26 854
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	3 291	7 227
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 104	56 761
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		39 981	90 842
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	38 564	53 382
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		38 564	53 382
RESULTAT FINANCIER		1 417	37 460
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 987 461	2 621 449
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 764
	Sur opérations en capital	8 846	243 554
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		8 846	246 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	36 420	30 219
	Sur opérations en capital		50 756
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		36 420	80 975
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 574)	165 343
PARTICIPATION DES SALAIRES		266 208	211 925
IMPOTS SUR LES BENEFICES		127 075	174 147
TOTAL DES PRODUITS		96 403 836	94 377 282
TOTAL DES CHARGES		94 837 233	91 976 562
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 566 604	2 400 720
Résultat de l'exercice en centimes		1 566 603,52	2 400 720,25
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 472	3 594

Etats financiers au 31/01/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier les deux fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce en raison du fait que leur valeur actuelle est supérieure à leur valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

Règles et Méthodes Comptables

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et autres avantages financiers au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision complémentaire de 1 900€ concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Espace Culturel a été comptabilisée.

De plus, une provision complémentaire de 3 100€ a été comptabilisée concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Hyper, ce qui porte le total du poste à 116 300€.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en

Règles et Méthodes Comptables

charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 370 942 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Le CICE à percevoir sera affecté de la même façon.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler

Règles et Méthodes Comptables

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'Impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

1. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 320 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 215 331 Euros

⇒ Nantissement en 7^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

2. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 1 280 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 856 190 Euros

⇒ Nantissement en 1^{er} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

3. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création d'un Drive.

⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 127 497 Euros

⇒ Nantissement en 1^{er} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2020.

4. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de divers investissements.

⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 0 Euros

⇒ Nantissement en 7^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 13/09/2018.

Engagements hors bilan

5. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 182 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création de la parapharmacie.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 0 Euros
- ⇒ Nantissement en 2^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2018.

6. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de divers matériel.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 249 906 Euros
- ⇒ Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/01/2022.

7. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 424 981 Euros
- ⇒ Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/12/2023.

8. EMPRUNT BPA

Contrat de prêt de 470 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de la mise en place du système d'étiquette électroniques.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 283 183 Euros

L'emprunt arrive à échéance le 25/01/2022.

Engagements hors bilan

9. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimées en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements portent sur un montant de 573 967 Euros.

Paramètres retenus pour l'évaluation :

- ⇒ Départ volontaire : 100 % ;
- ⇒ Age de départ à la retraite : 62 ans (âge légal de départ) ;
- ⇒ Taux de charge cadres : 40% ;
Taux de charge non cadres : 35% ;
- ⇒ Taux d'actualisation : 1,37% .

Capital social

		31/01/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89

Effectif moyen

		31/01/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		201	
	Ouvriers			
	TOTAL		232	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/01/2019	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts et autres immobilisations financières Actif circulant Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits financiers Produits de participations Autres produits financiers Charges financières Charges financières Autres éléments		

HENDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.317,89 Euros
Siège social : La Gardeloupe
56700 HENNEBONT
871 500 104 R.C.S. LORIENT

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 JUIN 2019

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 janvier 2019, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 1.566.604 euros, de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à hauteur de 1.300.000 €
- Au poste « Autres réserves », à hauteur du solde soit 266.604 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 7.020.914 euros,

Total affecté : 1.566.604 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 8.960.103 euros.

Le dividende unitaire est donc de 5,37 Euros (valeur arrondie).

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.
- Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU.
- Les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que le montant des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :



Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/01/2018	2.000.000 €	74,38 €	1.999.925,62 €
31/01/2017	2.100.000 €	78 €	2.099.922 €
31/01/2016	2.100.000 €	78 €	2.099.922 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2019.

**Certifiée conforme
Le Président**





Cigest Finances

EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

HENDIS

Société par actions simplifiée

La Gardeloupe – BP 129

56700 HENNEBONT

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 janvier 2019





Cigest Finances

EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

HENDIS

Société par actions simplifiée

La Gardeloupe – BP 129

56700 HENNEBONT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 janvier 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HENDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des stocks et des créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé

que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

QUIMPERLE, le 11 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
CIGEST FINANCES



Philippe CHEVRIER

Bilan Actif

		31/01/2019			31/01/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	232 556	218 070	14 486	12 163
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	867 170	10 489	856 680	859 565
	Constructions	12 113 844	9 859 411	2 254 434	2 929 923
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 101 702	4 753 425	1 348 277	1 330 911
	Autres immobilisations corporelles	1 016 459	900 539	115 920	125 720
	Immobilisations en cours	195 508		195 508	127 399
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	910 001		910 001	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 923 146		1 923 146	1 913 586
	Prêts	962 631		962 631	1 175 647
	Autres immobilisations financières	15 201		15 201	15 201
TOTAL (II)		24 495 659	15 741 935	8 753 724	8 647 555
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	59 871		59 871	54 046
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 256 192	131 227	7 124 965	7 557 590
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	547 782	1 410	546 372	275 427
	Autres créances	3 188 960		3 188 960	3 645 022
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 191 314		3 191 314	3 191 314
	DISPONIBILITES	128 647		128 647	312 714
	Charges constatées d'avance	173 938		173 938	147 064
	TOTAL (III)	14 546 703	132 636	14 414 066	15 183 177
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		39 042 362	15 874 571	23 167 791	23 830 732

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

977 832

1 190 848

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2019	31/01/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	39 318	39 318
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 895 940	1 895 940
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 932	3 932
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 754 310	6 353 590
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 566 604	2 400 720
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	10 260 103	10 693 500
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	116 300	111 300
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	116 300	111 300
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 875 141	2 770 827
	Emprunts et dettes financières divers	754 652	840 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 485 158	5 331 572
	Dettes fiscales et sociales	3 068 321	3 543 671
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 000	
	Autres dettes	1 593 116	539 202
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 791 388	13 025 932
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 167 791	23 830 732
Total du bilan en centimes		23 167 790,89	23 830 731,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		11 116 037	10 868 845
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		717 928	12 626

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2019	31/01/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	94 785 825		94 785 825	92 400 288
	Production vendue (Biens)	39 616		39 616	72 323
	Production vendue (Services et Travaux)	1 308 057		1 308 057	1 315 956
	Montant net du chiffre d'affaires	96 133 498		96 133 498	93 788 567
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			48 452	106 812
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			154 651	113 250
	Autres produits			18 409	31 494
	Total des produits d'exploitation (1)			96 355 009	94 040 122
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			74 738 551	72 341 469
	Variation de stock			456 049	17 172
	Achats de matières et autres approvisionnements			227 872	206 833
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 484 186	6 280 129
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 421 169	1 332 677
	Salaires et traitements			7 211 944	7 342 767
	Charges sociales du personnel			2 545 667	2 610 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 132 363	1 159 229
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			132 636	154 651
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			5 000	
	Autres charges			13 529	10 781
	Total des charges d'exploitation (2)			94 368 966	91 456 133
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 986 044	2 583 990

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2019	31/01/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 986 044	2 583 990
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	32 586	26 854
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	3 291	7 227
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 104	56 761
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		39 981	90 842
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	38 564	53 382
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		38 564	53 382
RESULTAT FINANCIER		1 417	37 460
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 987 461	2 621 449
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 764
	Sur opérations en capital	8 846	243 554
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	8 846	246 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	36 420	30 219
	Sur opérations en capital		50 756
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	36 420	80 975
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 574)	165 343
PARTICIPATION DES SALAIRES		266 208	211 925
IMPOTS SUR LES BENEFICES		127 075	174 147
TOTAL DES PRODUITS		96 403 836	94 377 282
TOTAL DES CHARGES		94 837 233	91 976 562
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 566 604	2 400 720
Résultat de l'exercice en centimes		1 566 603,52	2 400 720,25
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 472	594

Etats financiers au 31/01/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier les deux fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce en raison du fait que leur valeur actuelle est supérieure à leur valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

Règles et Méthodes Comptables

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et autres avantages financiers au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision complémentaire de 1 900€ concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Espace Culturel a été comptabilisée.

De plus, une provision complémentaire de 3 100€ a été comptabilisée concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Hyper, ce qui porte le total du poste à 116 300€.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en

Règles et Méthodes Comptables

charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 370 942 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Le CICE à percevoir sera affecté de la même façon.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler

Règles et Méthodes Comptables

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'Impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

1. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 320 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 215 331 Euros
- ⇒ Nantissement en 7^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

2. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 1 280 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 856 190 Euros
- ⇒ Nantissement en 1^{er} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

3. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création d'un Drive.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 127 497 Euros
- ⇒ Nantissement en 1^{er} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2020.

4. EMPRUNT CREDIT COOPERATIF

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de divers investissements.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 0 Euros
- ⇒ Nantissement en 7^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 13/09/2018.

Engagements hors bilan

5. EMPRUNT BCME

Contrat de prêt de 182 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de la création de la parapharmacie.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 0 Euros
- ⇒ Nantissement en 2^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/03/2018.

6. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de divers matériel.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 249 906 Euros
- ⇒ Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/01/2022.

7. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 424 981 Euros
- ⇒ Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/12/2023.

8. EMPRUNT BPA

Contrat de prêt de 470 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de la mise en place du système d'étiquette électroniques.

- ⇒ Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 283 183 Euros

L'emprunt arrive à échéance le 25/01/2022.

Engagements hors bilan

9. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimées en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements portent sur un montant de 573 967 Euros.

Paramètres retenus pour l'évaluation :

- ⇒ Départ volontaire : 100 % ;
- ⇒ Age de départ à la retraite : 62 ans (âge légal de départ) ;
- ⇒ Taux de charge cadres : 40% ;
Taux de charge non cadres : 35% ;
- ⇒ Taux d'actualisation : 1,37% .

Capital social

		31/01/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89

Effectif moyen

		31/01/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		201	
	Ouvriers			
	TOTAL		232	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/01/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ACTIV SPORT	2 000	676 861	100,00	910 000	910 000
SARL AGF PARFUMERIE	1 000	(118 526)	100,00	1	1
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ACTIV SPORT			2 139 710	104 499	
SARL AGF PARFUMERIE			719 117	(7 085)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/01/2019	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts et autres immobilisations financières Actif circulant Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits financiers Produits de participations Autres produits financiers Charges financières Charges financières Autres éléments		